

Quelques mesures peuvent également contribuer à préserver la qualité de l'air à l'intérieur :

- Rester à l'intérieur et garder vos fenêtres et vos portes fermées. Si vous disposez de ventilateurs, utilisez-les pour vous rafraîchir au besoin.
- Utiliser un filtre à air intérieur indépendant si vous le pouvez.
- Éviter d'allumer des bougies ou d'utiliser tout autre accessoire susceptible de polluer l'air à l'intérieur.
- Limiter l'utilisation du ventilateur d'extraction lorsque vous ne cuisinez pas.

Toute personne présentant des symptômes aggravés comme une douleur thoracique ou un essoufflement doit se rendre immédiatement à son centre de santé.

Nous vous invitons à consulter la page web [Cote air santé](#) du gouvernement du Canada pour d'autres renseignements.

###

Contact avec les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᑭᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ www.gov.nu.ca.
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhagtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiitullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca/fr.